

Situation budgétaire et projets

Dossier de presse

26 juin 2025

Ua

UA

Ua

U/A

UA

UNE UNIVERSITÉ PERFORMANTE ET AMBITIEUSE MISE EN PÉRIL

Une trajectoire financière marquée par une sous-dotation chronique

En dépit de résultats académiques solides, d'un positionnement reconnu dans plusieurs classements nationaux et internationaux et d'un ancrage territorial affirmé, la situation financière de l'Université d'Angers connaît **une dégradation progressive qui met en péril ses capacités d'action et ses résultats jusque-là exemplaires.**

En effet, depuis plusieurs années, l'Université d'Angers évolue dans un cadre budgétaire contraint, marqué par une dotation en subvention pour charge de service public (SCSP) structurellement inférieure à celle des universités de taille et de structure comparables, ce qui a conduit l'Université à solliciter un rehaussement budgétaire. En effet, avec une SCSP par étudiant de 5 385 € (chiffre 2023), l'Université perçoit un niveau de financement nettement en deçà des standards nationaux, alors même que son attractivité ne cesse de croître.

Comparée à des établissements aux caractéristiques similaires, cette sous-dotation représente un différentiel de l'ordre de 32 millions d'euros par an.

Quelques points de comparaison avec d'autres établissements pluridisciplinaires

Dotation en subvention pour charge de service public 2023 par nombre d'étudiants 2021/2022

Université d'Angers :	Université de Nantes :	UBO :	Université Besançon :	Université de Poitiers :	Université du Mans :	Université de Tours :
5 385 €	6 095 €	6 549 €	7 677 €	7 309 €	7 198 €	6 735 €

Une gouvernance responsable qui a construit une trajectoire de rétablissement budgétaire permettant à l'Université de maintenir son autonomie

Le 12 juin 2025, le conseil d'administration de l'Université d'Angers a voté un budget rectificatif à nouveau déficitaire (-6,3 millions d'euros), toutefois amélioré par rapport au budget initial, voté en décembre 2024, qui prévoyait un déficit de 9,7 millions d'euros.

Cette amélioration de la trajectoire, permise par des équipes très fortement engagées ces dernières semaines et l'accompagnement ministériel de l'IGESR¹, se fait au prix d'efforts très significatifs sur le fonctionnement et la masse salariale de l'établissement avec l'aterisation² sur trois ans des tous les départs d'enseignants-chercheurs et la non-reconduction de 18 supports de postes de personnels administratifs et techniques. Ces décisions se conforment ainsi aux prescriptions du Rectorat qui a à nouveau indiqué, dans son avis sur ce budget rectificatif, qu'il « convenait de réduire la masse salariale ».

¹ Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, dont a bénéficié l'UA de septembre 2024 à mai 2025

² Un Ater, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, est un agent qui enseigne en même temps qu'il prépare sa thèse ou un concours de recrutement.

En parallèle, tous les autres leviers à la main de l'établissement sont activés : adaptation de l'offre de formation, optimisation des ressources propres, réduction à minima des budgets d'investissement (1 million d'euros hors CPER en 2025, 2026 et 2027) avec le risque d'une dette technique qui s'accumule et invite à un soutien financier externe complémentaire. À titre d'exemple, ce sont 2 euros qui sont investis chaque année par m² de bâtiminaire, quand il en faudrait 15 pour assurer l'entretien courant. Plus largement, c'est toute la commande publique passée par l'établissement qui a fortement diminué, avec des impacts économiques directs et indirects évidents sur les entreprises du territoire.

Ces décisions budgétaires, portées par la gouvernance et concertées avec l'ensemble des directeurs de composante, permettent une trajectoire responsable de retour à l'équilibre à l'horizon de 2028. Mais sa viabilité doit désormais être accompagnée par le rattrapage pérenne de la sous-dotation de l'Université : c'est dans ce sens, et afin de l'alerter sur les inquiétudes de la communauté universitaire, que la présidente de l'Université et les huit directeurs et directrice de composantes ont adressé, le 4 juin dernier, un courrier à Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« L'Université d'Angers a ainsi pleinement pris ses responsabilités, avec une conscience aiguë des efforts à consentir dans un contexte budgétaire national fragile (...). Mais la sous-dotation historique de l'établissement, estimée à 32 millions d'euros³, (...) ne peut être intégralement compensée par l'établissement lui-même sans mettre en péril ses capacités d'action et ses résultats jusque-là exemplaires. »
(extrait du courrier envoyé au ministre de l'ESR le 4 juin dernier).

Des résultats académiques jusque-là exemplaires

L'UA parvient pour l'instant à maintenir ses performances, avec un dynamisme académique reconnu et une attractivité étudiante en hausse dans une ville où le cadre de vie étudiant est de grande qualité selon le dernier classement de *L'Étudiant*. De fait, pour la rentrée 2024-2025, l'UA a vu ses effectifs encore progresser de 753 étudiants supplémentaires, soit + 3,5 % contre + 1,6 % au niveau national. Le nombre de vœux Parcoursup pour la rentrée 2025 en faveur de l'UA a également progressé de 6,15 % par rapport à 2024. L'objectif affiché de l'établissement, soutenu par les collectivités, est de maintenir le nombre d'étudiants à ce niveau même si les tendances nationales anticipent une baisse de la démographie à partir de 2030, qui devrait être modérée à Angers.

Ces chiffres s'expliquent par les très bons résultats de l'UA :

- le 1^{er} IUT de France en 2021 en termes de réussite étudiante ;
- le 1^{er} Institut de tourisme (Esthva-Innto France) en Europe ;
- 2^e place pour la valeur ajoutée pour la réussite en licence en 3 ans (+ 13,3 points) ;

³ Chiffre objectivé par l'outil ministériel P2CA (Projet de connaissance des coûts d'activités) avec l'accompagnement de l'Inspection générale (IGESR).

- 6^e place pour la valeur ajoutée pour la réussite en master dans les disciplines sciences et santé (+ 7,4 points) ;
- 1248^e place du CWTS Leiden Ranking 2024, soit la 27^e meilleure université française (deux places de mieux que l'année passée) ;
- 625^e place du classement CWUR (devant Poitiers, Tours, Reims, Pau...) ;
- Rang 521^e-530^e au classement QS WUR Europe 2025 (contre 601+ l'année passée) ;
- Dans le classement de Shanghai, consolidation en 2024 de la position de l'UA dans deux domaines forts de la recherche angevine : la recherche en santé, en étant classée dans les disciplines *Clinical Medicine* (301^e -400^e rang mondial et 12^e rang national d'après l'indicateur d'Impact de la recherche), *Medical Technology* (301^e - 400^e) et *Human Biological Sciences* (401^e -500^e) ; les sciences de la terre, figurent dans la tranche 301^e -400^e mondiale de la discipline *Earth Sciences*, avec le score d'impact de la recherche en termes de citations le plus élevé de France (1^{er} sur 28), ainsi qu'une excellente dynamique de collaboration internationale (3^e rang national).

Ces bons résultats ne doivent toutefois pas occulter les difficultés qui s'accumulent et un inévitable effet « ciseau » venant se conjuguer à notre sous-dotation historique : les effectifs étudiants augmentant plus vite que les recettes budgétaires de l'établissement qui sont déjà en deçà des standards nationaux. **De ce fait, la trajectoire budgétaire de l'établissement n'est compatible ni avec le maintien de ces performances ni avec le développement nécessaire de projets que doit porter l'UA pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.**

« Ces atouts et ces forces nous obligent. Notre établissement est attendu par son territoire, ses habitants, les élus, les collectivités, les entreprises pour continuer de répondre aux enjeux qui sont les nôtres. Et à travers l'Université, c'est aussi l'État qui est attendu pour jouer pleinement son rôle d'aménageur du territoire. (...) Nous sommes prêts à répondre aux attentes du territoire dans le cadre de nos projets qui sont aussi matures qu'ambitieux. »
(extrait du courrier envoyé au ministre de l'ESR le 4 juin dernier).

UNE UNIVERSITÉ RICHE DE COMPÉTENCES ET EN IDÉES INNOVANTES POUR FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

Malgré ses moyens limités, l'Université d'Angers reste ambitieuse et continue d'œuvrer au quotidien pour accompagner les étudiants vers la réussite, maintenir la qualité de sa recherche et jouer pleinement son rôle d'aménageur du territoire et de producteur d'innovation et de croissance.

*« Nous sommes prêts à répondre aux attentes
du territoire dans le cadre de nos projets
qui sont aussi matures qu'ambitieux. »
(extrait du courrier envoyé au ministre de l'ESR
le 4 juin dernier).*

1. Une Université ancrée dans son territoire et actrice de son aménagement

L'Université d'Angers est à l'écoute des besoins socio-économiques du territoire pour adapter son offre de formation et ses activités de recherche et d'innovation. L'UA veut participer à l'aménagement des territoires angevin, départemental et régional. Cet aménagement se concrétise aussi à travers des projets immobiliers importants qui participent à transformer les villes.

- **Un travail important est engagé depuis plusieurs mois avec les entreprises et les collectivités pour renforcer les formations d'ingénieurs et de techniciens en vue de répondre aux importants besoins en recrutement de la filière électronique sur le bassin choletais.** Le développement de Thalès, Lacroix et Bodet en Maine-et-Loire et plus largement le développement de l'industrie électronique dans les Pays de la Loire, 1^{er} cluster français du secteur, est une opportunité majeure pour le territoire et ses jeunes.
- Avec la Région Pays de la Loire, le CHU, les collectivités et l'ARS, **l'UA lance en 2025 le déploiement d'une programmation renforcée du dispositif Territoire universitaire de santé (TUS)** de sorte à lutter concrètement contre la désertification médicale. TUS vise à valoriser et faire connaître les métiers de la santé, en informant les élèves des collèges et lycées sur ces derniers et sur l'accès aux études de santé, à localiser la formation au plus près des jeunes du territoire, à structurer la recherche en santé, et à anticiper les besoins et opportunités du territoire. C'est aussi dans ce cadre que l'UA, les CH du Mans et de Laval, l'ARS et les collectivités ont officialisé il y a quelques jours l'ouverture d'une formation Infirmier en pratique avancée (IPA) en Sarthe et Mayenne pour septembre prochain. Cette formation répond à au moins trois enjeux majeurs : renforcer notre système de santé en formant des professionnels au plus près des besoins des territoires ; favoriser une meilleure coordination entre les acteurs de santé et médico-sociaux ; et bien sûr répondre aux problématiques de santé que sont notamment le vieillissement de la population, l'engorgement des services de soins et, avec lui, les délais d'attente.

Avec ce dispositif, l'UA démontre sa capacité à déployer des formations adaptées sur l'hémi-région Est des Pays de la Loire et renforce sa position de barycentre territorial de la formation en santé.

- De nombreux chantiers immobiliers sont en cours pour réhabiliter les bâtiments notamment sur le volet énergétique (BU Saint-Serge, BU Belle-Beille, Faculté LLSH...). En parallèle, 620 nouveaux logements étudiants seront livrés dans les prochaines semaines grâce à un partenariat étroit entre Angers Loire Habitat, l'Etat (Préfecture, DDT, DDFIP...), le Crous et l'UA et l'accompagnement du rectorat. Ajoutons que deux études sont en cours pour lancer, à moyen terme, la transformation du campus de Belle-Beille en campus vert et durable aux standards internationaux et celle de la faculté de Santé qui a vocation à devenir, avec le CHU, un véritable quartier hospitalo-universitaire dédié à la recherche, à l'innovation et à la formation tout au long de la vie. Le développement de ces investissements massifs est aujourd'hui ralenti par les capacités financières de l'établissement. Un chemin est à trouver avec la tutelle.

2. Une Université qui unit les acteurs publics et privés (EESPIG) de l'enseignement supérieur et de la recherche pour augmenter la force de frappe collective du territoire

En parallèle du processus de dissolution de la Communauté d'établissement expérimentale Angers-Le Mans, **l'Université porte, depuis novembre dernier, un projet de convention de coordination territoriale** en partenariat avec neuf établissements d'enseignement supérieur angevins : Institut Agro, Ensam, Eseo, ESA, Essca, Ircom, Istom, Esaip, UCO, auxquels s'ajoutent d'autres partenaires dont le CHU. **Au total, ces 10 établissements représentent plus de 38 000 étudiants à Angers, soit 85 % des effectifs de l'ESR local.**

Cette convention, qui unit sous une bannière commune les forces publiques et privées d'intérêt général locales, sera en mesure de mieux servir l'ensemble des besoins de notre territoire et, même au-delà des frontières angevines, de répondre aux besoins socio-économiques (avec notamment à la clé un gain de visibilité dans les classements nationaux et internationaux, qu'il s'agisse de formation ou de recherche) tout en engageant des synergies permettant de faire face aux enjeux budgétaires actuels.

Plusieurs axes de travail sont proposés par les partenaires. Notre stratégie, c'est d'être pragmatique ! Ce sur quoi nous voulons travailler ensemble c'est : mieux accompagner la vie étudiante ; renforcer l'attractivité des formations et développer leur internationalisation ; soutenir des initiatives en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale ; promouvoir la place de la science dans la société et renforcer la visibilité de la recherche angevine ; répondre aux enjeux territoriaux en matière de santé ou d'innovation ; etc.

Cette convention de coordination territoriale pourrait être la première étape d'un potentiel regroupement plus intégré, sous forme d'Etablissement public expérimental, si la législation évolue dans les prochaines semaines. Elle singularise le site d'Angers de par la qualité du lien existant entre public et privé et reflète ainsi l'identité de notre territoire.⁴

⁴ Comme l'a démontré, déjà, le GIS Angers Loire Campus.

3. Une Université qui participe aux enjeux européens et internationaux et renforce sa position dans des domaines-clés

L'Université est attractive pour sa recherche avec un regard sur les enjeux de demain : l'accroissement des besoins en santé, le végétal, l'électronique et l'évolution de nos bâtiments. Elle accueillera à la fin de l'année 2025 au sein de son laboratoire Mitovasc **Timothy Wai, éminent chercheur canadien spécialisé dans les maladies rares (maladies mitochondriales et notamment celles qui touchent les enfants)**. Déjà internationalement reconnue pour ses activités de recherche en santé, l'Université d'Angers veut, par ce recrutement, encore renforcer sa position.

Cet accueil est le fruit d'un travail étroit avec l'Inserm, le CNRS, le CHU, Angers Loire Métropole et la Région Pays de la Loire en vue de créer à Angers le premier centre européen dédié aux maladies mitochondriales. La tenue en 2026 à Angers du congrès EUROMIT, évènement européen consacré aux mitochondries, sera une étape importante de cette ambition de devenir leader européen dans la recherche sur les mitochondries. Ce congrès de 5 jours, au printemps 2026, réunira 1 000 médecins, chercheurs, industriels, associations de malades, patients et familles. Il n'a pas eu lieu en France depuis 34 ans.

Plus largement, l'UA confirme son ancrage européen depuis qu'elle est lauréate d'une alliance européenne (EU-Green). Ce partenariat stratégique entre 9 établissements d'enseignement supérieur européens se focalise sur les valeurs européennes et place la durabilité au cœur de nos missions de formation et de recherche. Cette alliance se traduit notamment par la création, en cours, de masters européens et de travaux de recherche communs, pour continuer à rayonner à l'échelle européenne.

Contacts :

- **Lambert Creuxlebois**, directeur de cabinet
lambert.creuxlebois@univ-angers.fr – 06 25 05 93 48
- **Gwendoline Haumont**, responsable de la communication par intérim
gwendoline.haumont@univ-angers.fr – 06 20 66 57 55